

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ,
DE LA DIGITALISATION ET DE LA CULTURE

POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de presse

BILAN DE LA CAMPAGNE RENTREE SCOLAIRE « AOÛT 2025 »

La campagne de prévention et de contrôles liée à la rentrée scolaire, menée du lundi 18 au vendredi 22 août 2025, met en évidence une diminution du taux de conductrices et conducteurs sanctionnés pour excès de vitesse par rapport à l'année 2024. La présence renforcée de la police et des agents de sécurité publique aux abords des établissements scolaires a permis d'assurer une prévention efficace.

Durant cette période, la police neuchâteloise, en collaboration avec les services communaux de la sécurité publique (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Laténa, Boudry, L'Entre-deux-Lacs, La Grande-Béroche et Le Val-de-Travers), a assuré plus de 167 heures de présence aux abords des collèges. Parallèlement, les quatre radars mobiles de la police ont contrôlé plus de 9'500 véhicules pendant plus de 75 heures sur l'ensemble du canton. Comme lors des campagnes précédentes, les zones limitées à 30 km/h concentrent le plus grand nombre d'infractions, avec un taux de 4,63 % (contre 8,19 % en 2024).

Le taux global des conductrices et conducteurs sanctionnés pour excès de vitesse s'élève à 2,94 % en 2025, contre 3,85 % en 2024, confirmant ainsi une tendance à la baisse.

Vitesses maximales relevées :

- Zone 30 km/h : 72 km/h
- Limitation à 40 km/h : 53 km/h
- Localité 50 km/h : 71 km/h

En parallèle, des rappels à l'ordre ont été adressés à certains parents afin de rappeler l'importance, pour les parents qui sont obligés de faire le trajet en voiture, de ne pas déposer les enfants trop près de l'établissement scolaire et de s'assurer qu'ils soient correctement attachés dans les véhicules. Ces gestes simples contribuent directement à la sécurité des plus jeunes.

La police neuchâteloise et ses partenaires poursuivront leurs actions de prévention et de contrôle, tant en localité que sur les axes hors localité présentant des risques particuliers.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 2 septembre 2025